

*Questions orales*

Elle me donne l'occasion d'indiquer très clairement que le gouvernement appuie FP 2000 et veut procéder au débat et à son renvoi dès que possible, c'est-à-dire au début de la reprise des travaux.

**M. le Président:** Il y aura deux autres questions.

\* \* \*

**LES DROITS DE L'ENFANT**

**M. Chris Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre, qui a signé hier la Convention relative aux droits de l'enfant.

Je voudrais féliciter le premier ministre de son geste et de son leadership dans l'organisation de cette convention.

**Des voix:** Bravo!

**M. Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing):** Monsieur le Président, je voudrais souligner quelques points qui figurent dans la convention et demander au premier ministre de nous faire part de ses observations.

Selon la convention, le Canada s'engage à encourager la production et la diffusion de livres pour enfants et, pourtant, il y a une TPS sur les livres. Le Canada s'engage également à rendre les études supérieures accessibles à tous, en fonction de leur capacité, et ce, par tous les moyens appropriés. Pourtant, le gouvernement a réduit les fonds qu'il accorde aux provinces pour l'enseignement supérieur.

Le premier ministre pourrait-il indiquer quand le gouvernement compte modifier sa politique pour s'assurer qu'elle sera conforme à la convention des Nations Unies?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, je remercie le député de sa question importante et de ses observations sur la portée de l'événement qui s'est déroulé hier au nom de tous les enfants du Canada.

De toutes les obligations qui nous incombent, rares sont plus importantes celles que nous avons envers nos enfants. Je suis très reconnaissant de l'appui non sectaire que le NPD nous a accordé à l'égard de cette question essentielle.

Les fonds accordés aux provinces ont augmenté. Ils n'ont pas diminué. Le député soulève une question intéressante au sujet de la TPS. Nous avons dit par le passé que nous l'examinerons après la première année de sa mise en oeuvre.

Au moment de la signature de ce document hier, le Canada s'est engagé, comme tous les autres pays signataires, à présenter un rapport faisant état de ses manque-

ments à l'égard des enfants et à les énoncer clairement à des périodes fixes afin de les corriger.

C'est la priorité que nous voulons accorder aux problèmes des enfants. Je suis content de voir que je peux compter sur l'appui du député et, j'en suis certain, de la plupart, sinon de la totalité des députés ici présents, dans cette initiative des plus nobles.

\* \* \*

[Français]

**LA FORMATION DE LA MAIN-D'OEUVRE**

**M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Hier, le ministre André Bourbeau, du gouvernement du Québec, a annoncé une réforme complète des politiques et des structures en matière de main-d'oeuvre. Cela suppose le rapatriement de tous les pouvoirs en ce domaine au Québec. Cette proposition témoigne de l'unanimité qui existe au Québec sur cette question. Les syndicats et le patronat appuient cette réforme. Je demande donc au ministre s'il a l'intention d'entreprendre des négociations avec le ministre Bourbeau afin de répondre aux besoins manifestés par le gouvernement du Québec en ce domaine.

**L'hon. Bernard Valcourt (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, le député sera sûrement heureux de savoir que, pas plus tard que le 21 novembre dernier, j'ai signé avec mon homologue provincial au Québec une entente provisoire sur les programmes de formation de la main-d'oeuvre. Dans l'intérim, les discussions constitutionnelles tiennent leur cours et, à la fin, je suis certains que les travailleurs et les travailleuses du Québec auront en main les outils nécessaires, comme tous les autres Canadiens, pour attaquer le marché du travail avec succès?

[Traduction]

**M. le Président:** J'ai ici plusieurs avis de rappel au Règlement et de questions de privilège.

Je vais essayer de les suivre dans l'ordre. Le député de Scarborough—Rouge River a la parole. Son intervention a trait, je crois, à une question qui nous occupe depuis quelque temps.

**M. Lee:** Monsieur le Président, j'ai l'intention de soulever la question de privilège. Je constate que les ministériels font preuve de bonne volonté pour régler la question sur laquelle je voulais intervenir. Puisque cette collaboration se poursuit, nous pourrions peut-être régler cette question cet après-midi. Je demande la permission de reporter ma question de privilège jusqu'à ce que nous puissions voir si le gouvernement a pu terminer son travail.